

SECTION DE CORDIEUX DU CCAS DE MONTLUEL

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COMITÉ DE SECTION DE CORDIEUX DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 25 FEVRIER 2025

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-cinq février à dix-neuf heures, le Conseil d'administration de la section de Cordieux du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Franck GENILLON, Président.

PRÉSENTS : Franck GENILLON – Laurence RAVEROT – Laurent BRELOT – Virginie BECQUET - Denise SANGUINETTI - Odette POINT

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

ABSENTS EXCUSÉS : Roger BILLON

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

Pouvoir : 0

Quorum : 6

Madame Denise SANGUINETTI est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 19h00.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09 DECEMBRE 2024

Les membres du Conseil d'administration sont invités à approuver le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024, validé par Monsieur le Président. Le Président et la secrétaire sont également invités à signer ledit procès-verbal.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents à ladite réunion DÉCIDE :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024.

2. Débat d'orientation budgétaire 2025 (annexe n°2) :

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les CCAS des communes de 3 500 habitants et plus.

Ce débat d'orientation budgétaire (DOB), doit avoir lieu dans les dix semaines, comme prévu en M57, précédant le vote du budget, et il doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui est porté à la connaissance des administrateurs.

Enfin, il est à noter que le débat ne doit pas seulement avoir lieu, il doit en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Après présentation du rapport d'orientation budgétaire pour 2025 dont le contenu est annexé à la présente délibération,

Et après en avoir débattu, le Conseil d'Administration :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2025, sur la base du rapport annexé.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur GENILLON annonce qu'il n'y a aucune demande particulière des administrés de Cordieux, tout va bien. En termes de colis, il y aura une personne de plus en 2025. Pour rappel, il faudra s'inscrire auprès de la mairie si la personne n'est pas sur la liste électorale.

Cordieux propre aura lieu le 22 mars à 10h00.

Le pique-nique aura lieu le 22 ou le 23 juin. Une réunion est prévue la semaine prochaine, le mercredi 5 mars, pour fixer la date exacte.

Réouverture de la salle depuis la semaine dernière, sauf les sanitaires. Les activités peuvent redémarrer dans un lieu propre.

Le twirling vient entreposer leurs affaires dans un local mis à disposition, fermé et chauffé.

Monsieur BRELOT demande si on les fait payer.

Monsieur GENILLON répond que c'est gratuit. Il précise que le local fait 6m2. L'ancien local avait des rats et des souris, ils ont fait d'énorme dégâts.

Le cimetière avance bien. C'est parti en préfecture. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport.

Monsieur BRELOT demande s'il y a un appel d'offre.

Monsieur GENILLON explique que la préfecture doit valider puis après il y aura un marché public. Nous espérons le début des travaux avant les vacances d'été.

Madame Point demande si dans l'extension du cimetière il est prévu un jardin du souvenir.

Monsieur GENILLON répond, il y aura un jardin du souvenir, un colombarium, une petite place pour faire éventuellement prévoir des petites cérémonies, un moment de recueillement, un parking, un accès PMR. Le cimetière sera mis aux normes avec 50/70 places.

Dans la partie boisée, un petit parcours nature est prévu avec peut-être quelques plantations.

Madame POINT explique que madame GUIGNARD Renée a écrit un livre. Elle accompagne un enfant atteint d'une leucémie. Les bénéfices du livre iront à la recherche médicale pour Léon BERRARD. Ce petit livre coûte 12 euros + 3,50 euros de frais d'envoi.

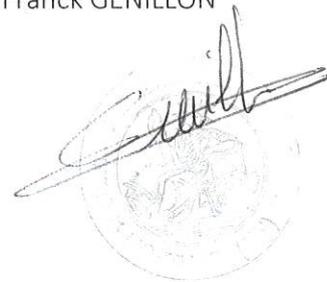
Madame FABIANO propose de faire une commande groupée. Elle demande les coordonnées.

Fait à Montluel, le 25 février 2025
Séance levée à 19h17

Le secrétaire de séance,
Madame Denise SANGUINETTI

Le Président,
Franck GENILLON

Suite à la démission de
M^{me} SANGUINETTI le 31/03/25
et absente au Conseil d'Administration
du 1^{er} Avril 2025 le Procès
verbal est signé par M^{me} RAUCROT



Signature of Franck GENILLON over a circular official stamp.



Handwritten signature, likely of M^{me} RAUCROT.

